



**ADMISSION
EN PREMIÈRE ANNÉE D'ARTS GRAPHIQUES**

FICHE D'INSCRIPTION
AU CONCOURS D'ENTRÉE

Nom (en majuscules) et prénom :

Adresse personnelle :

Courriel :

Tél. :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse des parents :

Tél. des parents :

Profession des parents : Père : Mère :

Dernier établissement fréquenté :

Adresse complète de l'établissement :

Obtention du bac : non oui série : année : BT série :

Atelier préparatoire ou cours de dessin (préciser l'adresse) :

2017 → 2018

2016 → 2017

2015 → 2016

Enseignement supérieur ou expériences professionnelles :

Diplôme(s) obtenu(s) après le bac :

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription administrative et du déroulement des épreuves.

Date et signature de l'intéressé(e)

Date et signature des parents (pour les candidats mineurs)

**Conditions générales d'inscription administrative et de déroulement des épreuves
Admission année scolaire 2018 - 2019**

Les délais d'inscription sont impératifs. Aucune demande ne pourra être prise en considération au delà des dates fixées. En cas de non participation au concours, **les droits d'inscription versés restent acquis et sont non remboursables.**

1 → DOSSIER D'INSCRIPTION ET DE PRÉSENTATION → À ENVOYER JUSQU'AU MARDI 20 MARS 2018

■ **Fiche d'inscription dûment remplie ;**

■ **Un justificatif de la classe de terminale** (pour les candidats au Bac 2018 ou pour les non bacheliers) ou la photocopie du baccalauréat (traduit en français pour les bacs étrangers et accompagné d'une copie du DELF ou de tout autre diplôme prouvant une maîtrise de la langue française) ;

■ **Un chèque de 45 euros**, non récupérable, à l'ordre de la Régie CMA et AE, pour les droits d'inscription.

Pour les candidats étrangers qui résident hors de France, l'inscription doit être régularisée par l'envoi d'un chèque établi en euros par un correspondant résidant en France. Les mandats ne sont pas acceptés ;

■ **Trois enveloppes A5 kraft autocollantes**, timbrées au tarif en vigueur, aux noms et adresse du candidat ;

■ **Une photo d'identité** à coller à l'emplacement prévu sur la fiche d'inscription.

■ **Un dossier graphique de présélection qui sera constitué de 10 planches format A4 couleur reliées.** Chaque planche sera numérotée et devra comporter au verso en haut, à droite le nom, prénom et signature du candidat.

Il sera constitué dans son ensemble :

1 → Des extraits de vos carnets

2 → De projets personnels

3 → D'éléments représentatifs de vos planches

4 → De vos références culturelles (graphisme, illustration, peinture, photo, cinéma...).

ATTENTION : CE DOSSIER NE SERA PAS RESTITUÉ

Ces pièces seront envoyées par courrier normal dans une enveloppe à l'adresse de l'EPSAA avant le mardi 20 mars 2018, cachet de la poste faisant foi. Le candidat recevra par courrier un accusé de réception de son dossier.

AUCUN COURRIER RECOMMANDE NE SERA ACCEPTÉ.

RÉSULTAT DE LA PRÉSÉLECTION ET CONVOCATION POUR LES ÉPREUVES PRATIQUES ET ORALES LE LUNDI 26 MARS 2018
(Affiché à l'école et disponibles sur le site www.epsaa.fr).

Tous les candidats admissibles passeront les épreuves pratiques et orales.

2 → EPREUVES PRATIQUES → MARDI 3 AVRIL 2018

■ **Les épreuves se déroulent sur une journée**

A → Épreuve écrite

B → Épreuve de création.

Prévoir 5 feuilles de papier Canson blanc au format raisin (50×65cm) 160g. Aucun autre support ne sera accepté.

Matériel de dessin et de peinture : crayons, gomme, gouache ou acrylique, règle plate, crayons de couleur, feutres de couleur, gobelet, chiffon, colle, cutter, fixatif, stylo. Sont proscrits : peintures à l'huile, pastels gras et secs, fusains.

Prévoir aussi une collation et une boisson. Pendant le déroulement des épreuves, aucune sortie ne sera admise notamment pour aller chercher un repas. Toute sortie sera considérée comme renoncement au concours. Téléphone portable éteint durant l'épreuve.

3 → ORAL - PRÉSENTATION DU DOSSIER DE TRAVAUX PERSONNELS → DU MERCREDI 4 AVRIL AU LUNDI 9 AVRIL 2018

■ **Entretien devant un jury avec votre dossier de travaux personnels constitué de :**

1 → vos carnets de croquis (carnets de recherche, carnets personnel ...) ;

2 → planches originales (dessins, collages, photos, etc) ;

3 → votre projet personnel (au format de votre choix) ;

4 → une sélection de sujets d'expression créative. Vous pourrez vous munir d'un ordinateur portable.

Résultat final le jeudi 12 avril 2018 sur www.epsaa.fr et affichage à l'EPSAA.
Pour les candidats refusés, possibilité d'inscription au concours d'entrée
en atelier préparatoire de l'EPSAA jusqu'au vendredi 4 mai 2018.